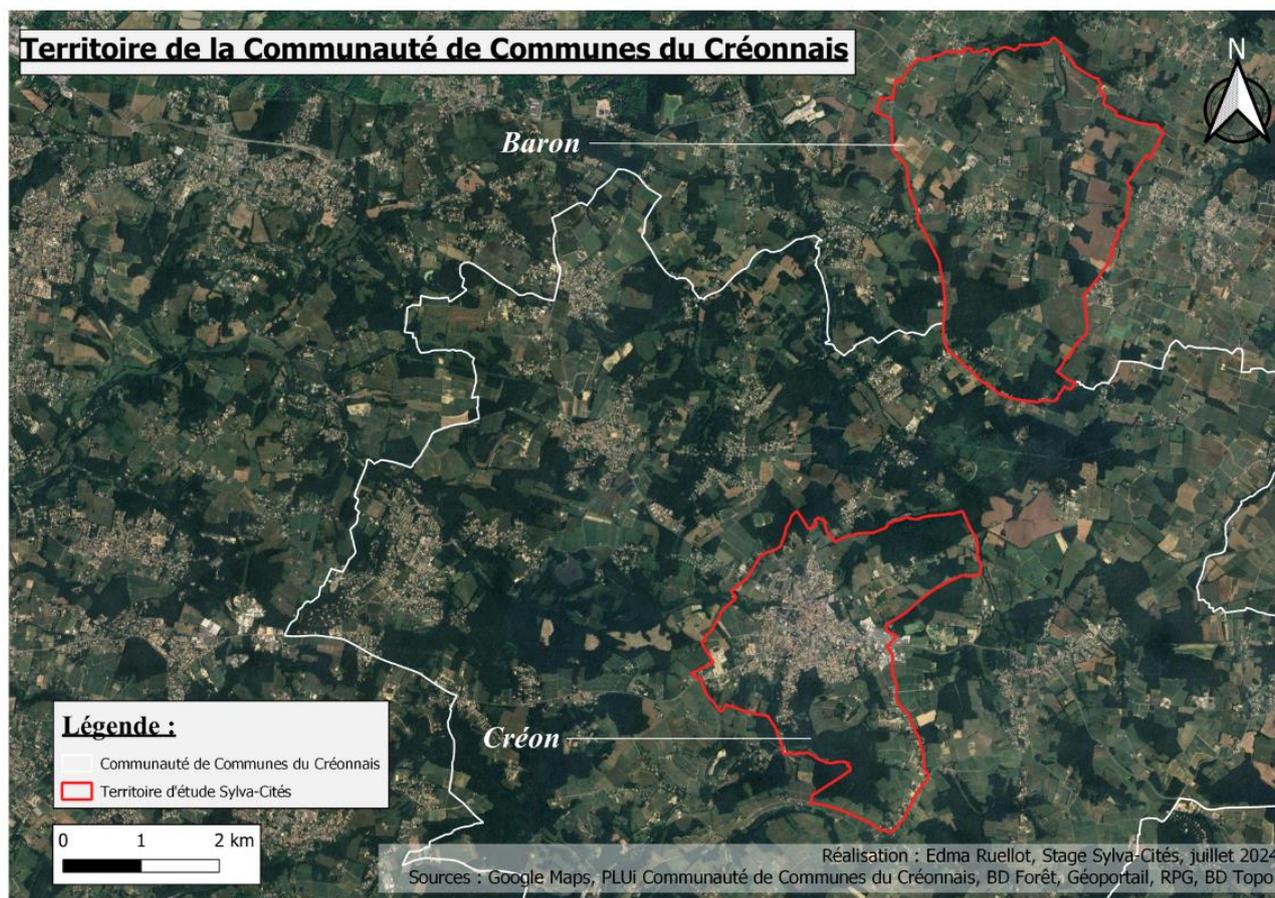


# COMPTE RENDU LIVING LAB ESPACES NATURELS ET FORESTIERS AU SEIN DES COMMUNES DE CRÉON ET BARON



## Atelier de concertation n°1 25 septembre 2024



# Compte rendu atelier n° 1 – Espaces naturels et forestiers au sein des communes de Créon et de Baron



*Photo prise lors de l'atelier (Amélie Demanet © CNPF, Melinea)*

## 1. Introduction

Cet atelier, organisé par le Centre National de la Propriété Forestière, délégation Nouvelle-Aquitaine (CNPF NA), s'est déroulé le mercredi 25 septembre 2024 à la mairie de Baron. Il s'agit de l'étape initiale d'un processus de co-construction itératif (méthodologie « living lab ») d'une démarche de concertation pour les espaces naturels et forestiers au sein des communes de Créon et de Baron.

Cette démarche est réalisée dans le cadre du projet Sylva-Cités, lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité des forêts », lancé par l'État à la suite des assises de la forêt et du bois.

Cet atelier a permis de réunir 22 personnes dont 20 participants représentant une large palette d'acteurs du territoire (publics, privés, population et usagers). Il a été demandé à chaque participant en amont de l'atelier de ne pas se présenter par son métier ou sa structure auprès des autres afin de ne pas influencer les discussions. Un tour de table des présentations a été réalisé en fin d'atelier.

Les objectifs de ce groupe de travail sont de visualiser et comprendre les différents services et usages du territoire, et donc ses enjeux. Ce travail permettra au territoire de bénéficier d'une concertation élargie et de profiter des apports et visions de chaque partie prenante.

Nous remercions les mairies de Créon et de Baron pour leur appui dans la réalisation de ce travail.

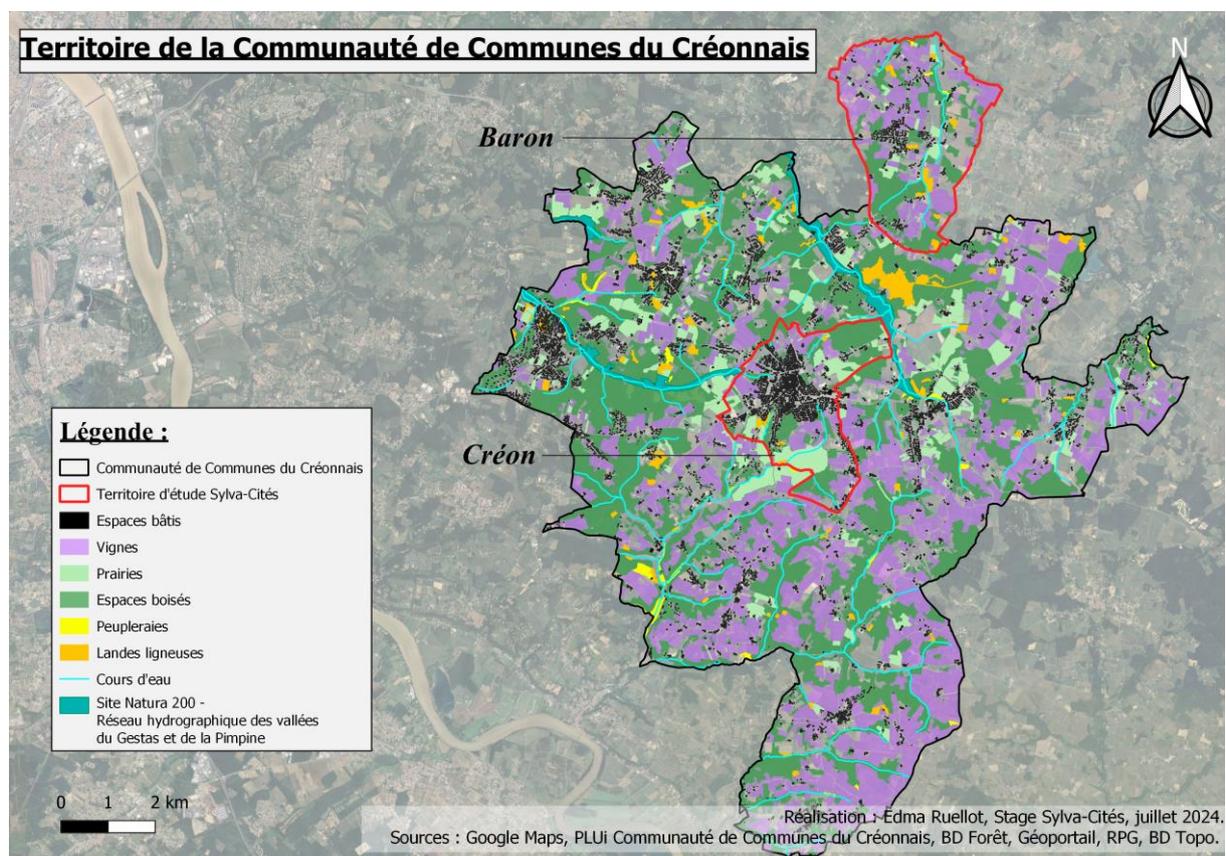
## Rappel du contexte des espaces naturels et forestiers situés au sein des communes de Créon et de Baron :

Le Créonnais est un territoire bordé par la Garonne au Sud et la Dordogne au Nord, il présente des paysages vallonnés avec des collines douces, des plateaux calcaires et des fonds de vallées fertiles. Les paysages sont majoritairement ouverts, structurés historiquement par une mosaïque de vignes, de prairies, de terres arables et d'espaces arborés sur les coteaux.

Ce territoire est soumis à une forte déprise agricole, renforcée récemment avec le lancement du programme d'arrachages sanitaires de vignes par l'État en 2021. Cela va engendrer une évolution importante des paysages locaux, déjà initiée avec la dynamique de fermeture des milieux qui s'installe progressivement. Ces changements provoquent beaucoup de questionnements sur l'usage des sols et la gestion des interfaces avec les milieux urbanisés.

Sur le plan environnemental, le réseau hydrographique des vallées du Gestas et de la Pimpine est classé en espace naturel d'intérêt communautaire Natura 2000 (mégaphorbiaies), et témoigne d'un enjeu important autour de la ressource en eau.

Dans le cadre du projet Sylva-Cités, on s'intéresse plus spécifiquement aux communes de Créon et de Baron, désignées comme territoire d'étude. Ces dernières étant plutôt représentatives du territoire de la communauté de communes du Créonnais, les réflexions partagées au cours de cette démarche pourront y être élargies.



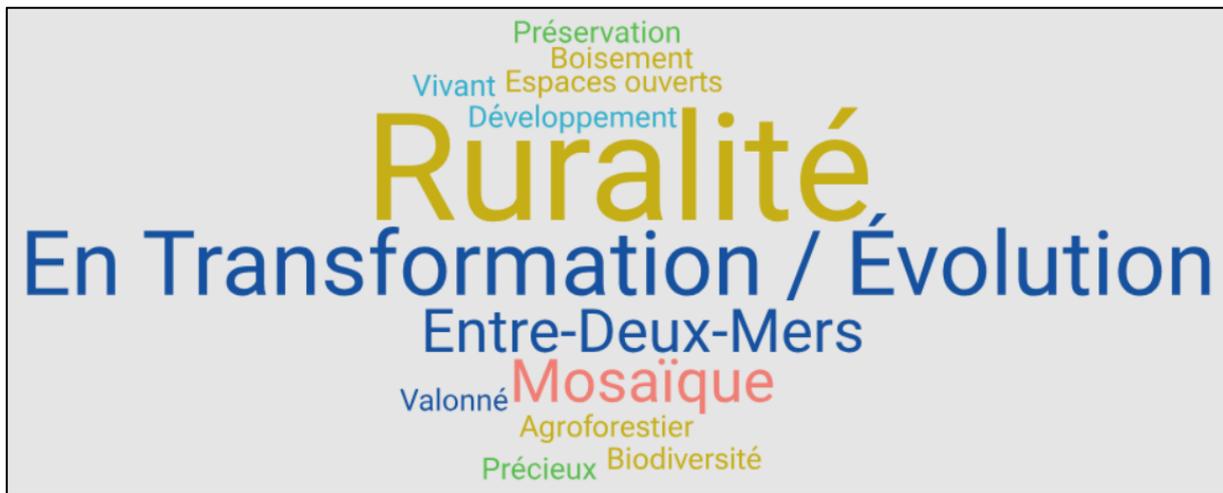
*Carte schématique des espaces naturels, agricoles et forestiers du Créonnais*

## 2. Déroulé synthétique de l'atelier

Objectif	Durée	Commentaires
Accueil	15 min	Accueil des participants à la mairie de Baron
Introduction	15 min	Explication du contexte et des objectifs de l'atelier par le CNPF (Thierry Chérèque). Explication du cadre de fonctionnement du groupe de travail par l'animatrice (Amélie Demanet).
Brise-Glace	15 min	Sur un post-it, écrivez 1 mot pour décrire ce territoire selon vous.
Jeu du "Boule de neige" Étape 1	15 min	Quels sont les services écosystémiques les plus importants sur ce territoire (espaces naturels et forestiers des deux communes) selon mes aspirations ? Travail de réflexion individuel, chacun entoure 5 services sur sa feuille.
Jeu du "Boule de neige" Étape 2	15 min	Même exercice par groupes de 2 personnes.
Jeu du "Boule de neige" Étape 3	20 min	Même exercice par groupes de 4 personnes.
Restitution en grand groupe	25 min	Chaque groupe explique ses choix finaux à l'ensemble des participants.
Conclusion de l'atelier et Tour de table	10 min	Annonce des résultats du Boule de neige et explication de la suite. Tour de table de présentation des participants. Avant de partir, chacun écrit sur un post-it son ressenti, vécu de l'atelier avec 1 mot ou 1 idée.

### 3. Le brise-glace

Il est demandé aux participants d'écrire sur un post-it un mot pour décrire le territoire d'étude selon eux.



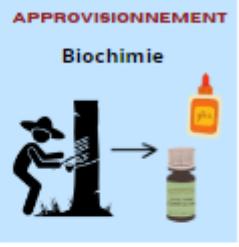
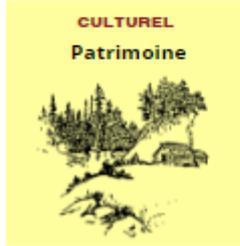
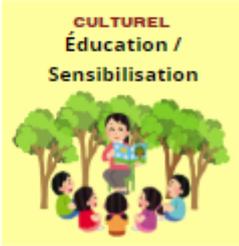
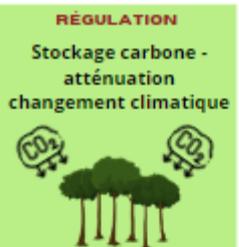
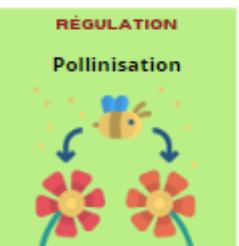
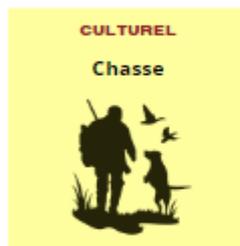
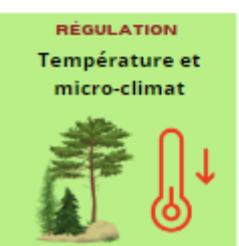
Les termes choisis par les participants illustrent la pluralité des perceptions, des services et des usages. La mosaïque des paysages de ce territoire de l'Entre-Deux-mers est exprimée par différents termes. Plusieurs participants notent la transformation, l'évolution de ce territoire rural. La ruralité étant la notion qui ressort le plus (5 participants).

#### 4. Le jeu du « boule de neige »

Lors de ce jeu d'animation, il est demandé à chaque participant de sélectionner les 5 services écosystémiques (parmi la liste ci-dessous) rendus par les espaces naturels et forestiers des deux communes les plus importants sur ce territoire, selon leurs aspirations.

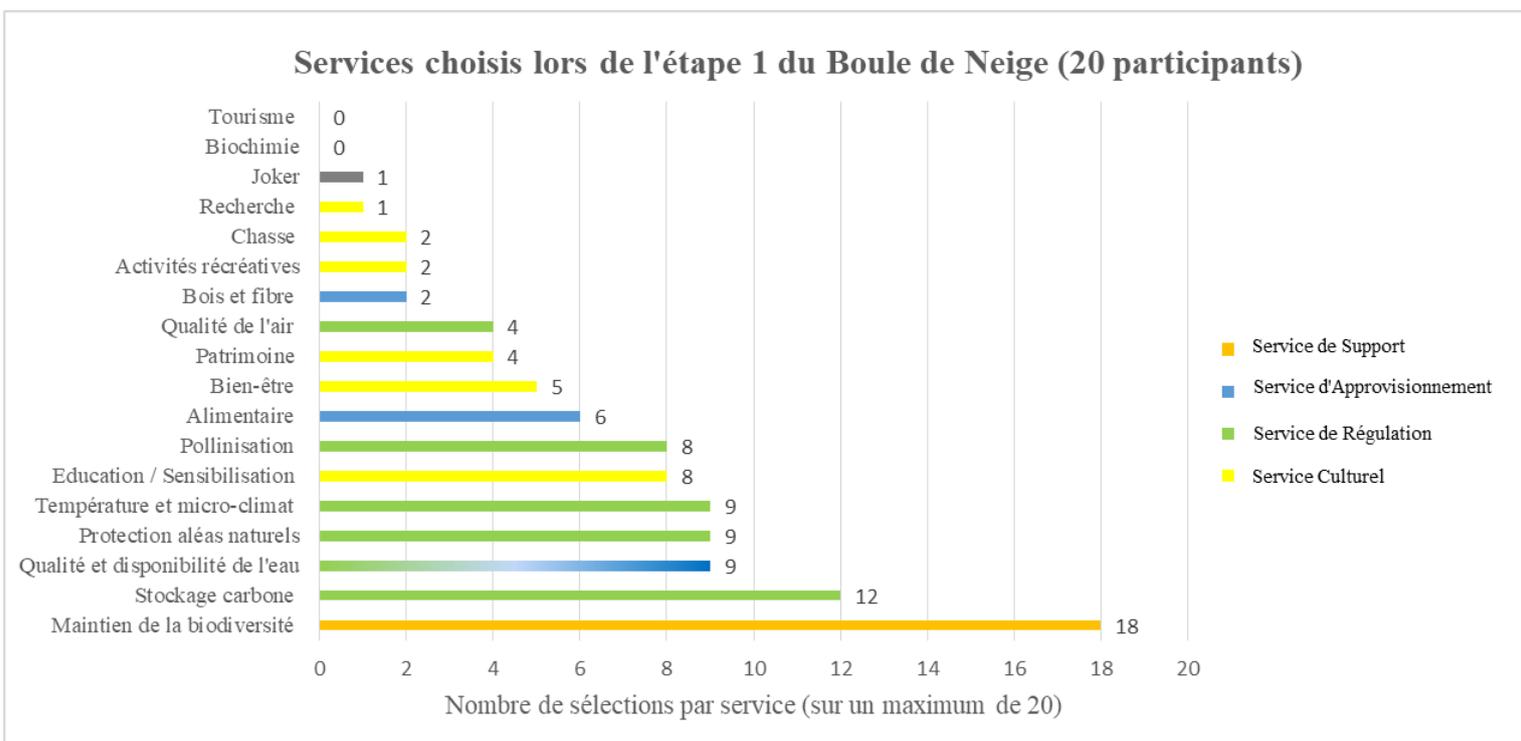
### Les services écosystémiques forestiers Étape 1

Choisissez les **5 services** qui sont les plus importants sur ce territoire  
(Communes de Créon et de Baron) **selon vos aspirations :**

<p><b>RÉGULATION</b> Protection aléas naturels (érosion, inondations)</p> 	<p><b>APPROVISIONNEMENT</b> Biochimie</p> 	<p><b>CULTUREL</b> Recherche</p> 	<p><b>CULTUREL</b> Bien-être</p> 
<p><b>RÉGULATION</b> Qualité de l'air</p> <p>O<sub>2</sub></p> 	<p><b>APPROVISIONNEMENT</b> Alimentaire</p> 	<p><b>CULTUREL</b> Patrimoine</p> 	<p><b>CULTUREL</b> Éducation / Sensibilisation</p> 
<p><b>RÉGULATION</b> Stockage carbone - atténuation changement climatique</p> 	<p><b>APPROVISIONNEMENT</b> Bois et fibres</p> 	<p><b>CULTUREL</b> Tourisme</p> 	<p><b>CULTUREL</b> Activités récréatives</p> 
<p><b>RÉGULATION</b> Pollinisation</p> 	<p><b>RÉGULATION ET APPROVISIONNEMENT</b> Qualité et disponibilité en eau</p> 	<p><b>CULTUREL</b> Chasse</p> 	<p><b>JOKER</b></p>
<p><b>RÉGULATION</b> Température et micro-climat</p> 	<p><b>SUPPORT</b> Maintien de la biodiversité</p> 	Prénom et initiale :	

## Étape 1

Pour cette première étape, les 20 participants doivent choisir individuellement.



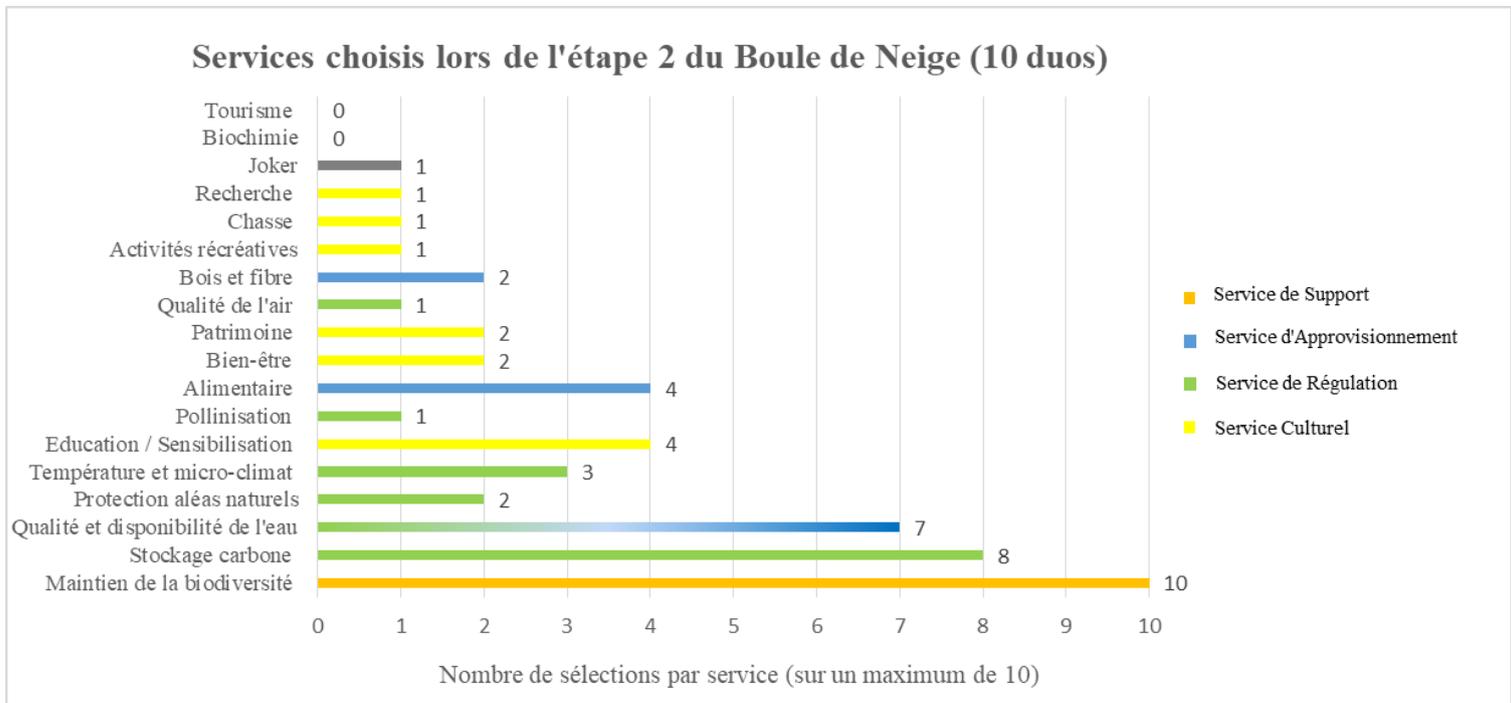
Lors du premier tour, le service de maintien de la biodiversité apparaît comme majoritaire. Ensuite, ce sont plutôt des services de régulation qui sont les plus choisis : stockage de carbone, qualité de l'eau, protection contre les aléas naturels, température et microclimat, pollinisation. Mis à part le service éducation / sensibilisation, choisi par plus d'un tiers des participants, les services culturels sont globalement les moins retenus, tout comme la production de bois, ce qui souligne la nature actuellement peu forestière de ce territoire. A contrario, le service d'approvisionnement alimentaire est choisi par presque un tiers des participants.

Le tourisme et la biochimie sont les seuls services n'ayant été sélectionnés par aucun des participants.

Le participant ayant sélectionné le joker a indiqué « Économie du territoire ».

## Étape 2

Pour cette deuxième étape, les participants doivent se regrouper par deux et reproduire le même exercice (choisir 5 services) mais cette fois en se concertant afin d'arriver à un consensus.



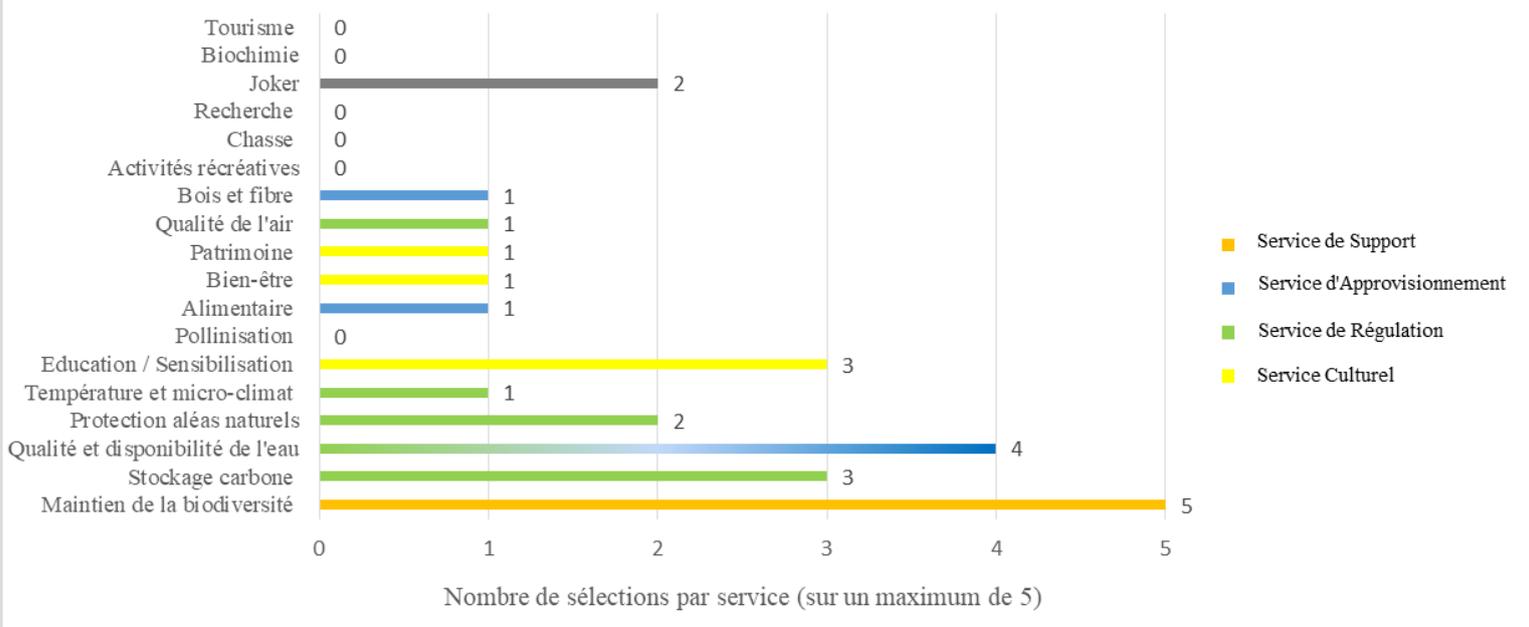
Lors de cette deuxième étape, on retrouve le maintien de la biodiversité comme le service le plus choisi, l'ensemble des groupes l'a sélectionné. Le stockage du carbone / atténuation du changement climatique et la qualité et disponibilité en eau progressent, et restent parmi les services les plus retenus, au détriment d'autres services de régulation comme la protection contre les aléas naturels, température et microclimat, pollinisation qui reculent par rapport à la première étape. On constate également la progression des services d'approvisionnement, alimentaire et bois et fibre. Enfin on observe une certaine stabilité dans les services culturels choisis.

Le joker est de nouveau indiqué par un duo en tant que « Économie du territoire », et regroupe la production de bois et le tourisme.

### Étape 3

Pour cette troisième et dernière étape, l'ensemble des binômes se sont réunis en 5 groupes de 4 personnes pour réitérer une dernière fois le même exercice et sélectionner 5 services en concertation.

#### Services choisis lors de l'étape 3 du Boule de Neige (5 groupes de 4 personnes)



Les services écosystémiques ayant fait consensus sont donc les suivants :

- **Maintien de la biodiversité** (sélectionné par l'ensemble des 5 groupes)
- **Qualité et disponibilité en eau** (sélectionné par 4 groupes sur 5)
- **Stockage du carbone** (sélectionné par 3 groupes sur 5)
- **Éducation / Sensibilisation** (sélectionné par 3 groupes sur 5)
- **Protection contre les aléas naturels** (sélectionné par 2 groupes sur 5)

Les services température et microclimat, alimentaire, bien-être, patrimoine, qualité de l'air et production de bois ont été sélectionnés 1 fois par l'un des 5 groupes.

Enfin deux groupes ont choisi d'utiliser le joker, l'un faisant référence à l'« économie du territoire » et l'autre en indiquant une « gestion partagée et solidaire des ressources locales ».

Afin de tenir compte des jokers et des explications des participants sur leurs choix, la notion de « **gestion des ressources locales** », étant en lien étroit avec l'économie du territoire et pouvant faire référence à l'alimentaire, au bois, ou encore au patrimoine, est retenue en plus des 5 services mentionnés ci-dessus pour le prochain atelier.

## 5. Conclusion de l'atelier

Les services écosystémiques mentionnés ci-dessus (biodiversité, qualité et disponibilité en eau, stockage du carbone, éducation / sensibilisation, protection aléas naturels, gestion des ressources locales), ayant fait consensus, sont retenus et serviront de base de travail pour le prochain atelier de la démarche, prévu le **mardi 22 octobre à 14h30**, dans la **salle citoyenne** à la **mairie de Créon** (50 Pl. de la Prévoté, 33670 Créon). Les participants seront alors amenés à réfléchir à la spatialisation de ces services sur le territoire, et aux potentielles évolutions souhaitées.

Afin de clôturer ce premier atelier, après le tour d'assemblée des présentations, il a été demandé aux participants d'écrire un mot ou une idée sur un post-it afin d'exprimer leur vécu, leur ressenti au cours de cet atelier :

